

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4315 - Ven. 3 - Sam. 4 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Mostaganem

Saisie de cinq écureuils de Barbarie

Page 24

Locales 2017

Plaidoyers pour une décentralisation de la gestion des Assemblées locales

Page 3

Portraits croisés et en creux

Par Mohamed Habili

On se souvient que la veille du référendum du 25 septembre dans le Kurdistan irakien, Massoud Barzani, le président de la province, avait déclaré que pour l'indépendance, il n'y avait pas de prix que lui et les siens ne seraient pas prêts à payer. Une manière plutôt directe de dissuader Baghdad de se lancer dans une aventure sanglante que de toute façon il ne pourrait pas gagner, non pas d'ailleurs parce que lui en particulier n'en serait pas capable, mais parce que, tout simplement, il n'y a pas d'armée au monde pour l'emporter sur un peuple déterminé à vaincre ou à mourir. On doit cependant à la vérité de dire que Barzani n'avait pas eu que ce genre de paroles définitives, mais d'autres d'une veine différente, celles-ci étant du reste bien plus nombreuses dans sa bouche, où il paraît nettement plus sur l'amitié et les intérêts communs liant les deux peuples pour que la raison prévale au bout du compte de part et d'autre sur tout autre motif. On ne s'attendait d'ailleurs pas à autre chose de la part d'un leader aussi expérimenté que Massoud Barzani, leader d'une région elle-même peu portée au défi à tout bout de champ et à l'aventure. A la veille du référendum d'indépendance, tout observateur sans prévention particulière ni contre Erbil ni contre Baghdad, n'en concluait pas moins à part soi que dans le cas d'une crispation égale des deux côtés, ce ne serait pas Erbil qui fléchirait le premier.

Suite en page 3

Une stratégie nationale en cours d'élaboration

Cap sur la lutte contre la drogue



Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est inondé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. [Lire page 2](#)

Condor IT Mobile

Investissement d'un milliard de dollars en 5 ans et des exportations

Page 4

Débat sur la lecture au Salon international du livre

La problématique s'impose encore une fois

Page 13

Une stratégie nationale en cours d'élaboration

Cap sur la lutte contre la drogue

■ Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisies ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est inondé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin.



PH/D. R.

Par Meriem Benchaoua

La consommation de drogue, sous toutes ses formes, est un fléau qui progresse à un rythme hallucinant en Algérie. La sonnette d'alarme a plusieurs fois été tirée par différents organismes, aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche arrière, il gagne plutôt du terrain. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisies ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Plus que jamais, le pays est inondé de drogue provenant essentiellement du Maroc voisin. En effet, chaque jour les services de sécurité font

état de saisies de quantités de drogues, tous types confondus, cela va du kif traité à l'héroïne en passant par les psychotropes de tous genres. Le trafic de drogue à l'échelle nationale prend des proportions aussi alarmantes que dangereuses.

A cet effet, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onltd), Mohamed Benhalla, a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration en cours d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue (2018-2022), basée sur la prévention et la sensibilisation aux dangers des stupéfiants, sur les soins et sur la réduction de l'offre et la demande en matière de drogue.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude sur l'exploitation des résultats de l'enquête sur le fléau

de la drogue en milieu scolaire, qui ont été annoncés en octobre 2016, M. Benhalla a indiqué que «l'opération se déroule avec la contribution de représentants de départements ministériels et des différents secteurs concernés, en vue d'impliquer le plus grand nombre possibles d'acteurs et d'experts à la mouture et à l'application de ce projet».

Cette stratégie vise à garantir les soins aux personnes souffrant de dépendance en général, en œuvrant à la réduction de la consommation et à minimiser les impacts sociaux et sanitaires, a-t-il poursuivi.

Plusieurs données sont prises en compte lors de l'élaboration de cette stratégie, y compris les résultats de l'étude sur la toxicomanie en milieu scolaire visant à prémunir les élèves scolarisés contre ce fléau, selon le même

responsable. M. Benhalla a annoncé, en outre, le lancement, à partir de janvier 2018, d'une étude similaire en milieu universitaire.

L'étude en question a été réalisée sur le terrain en avril 2016 par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (Cneap) sous forme d'un questionnaire comptant 119 questions. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), le Professeur Mustapha Khiati, avait révélé que «70 à 80% des drogues saisies en Algérie proviennent du pays voisin, le Maroc». Et de préciser qu'avec une production annuelle de 30 000 à 40 000 tonnes de drogue, le voisin de l'Ouest était considéré

ré par les Nations unies comme l'un des plus gros producteurs au monde de ces substances. Pour M. Khiati, l'Algérie est confrontée également à un autre type de drogue, notamment les drogues de synthèse, préparées dans des laboratoires clandestins. «Ces nouvelles drogues sont extrêmement nocives et dangereuses. Les personnes qui consomment par exemple la "Zombie", qui a fait son apparition ces derniers temps sur le sol national, s'adonnent à des actes horribles, comme manger de la chair humaine», a-t-il mis en garde. Enfin, M. Khiati a estimé que cette situation était extrêmement grave et préoccupante, et qu'il faudrait combattre ce danger par la mise en place d'un observatoire des drogues.

M. B.

63^e anniversaire
de la Révolution
**Le Président
Bouteflika reçoit
les vœux
des présidents
français
et tchèque**

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, à l'occasion du 63^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, des messages de vœux des présidents français et tchèque, MM. Emmanuel Macron et Milos Zeman. Le président de la République a également reçu, par la même occasion, des messages de vœux de plusieurs souverains et chefs d'Etat et de responsables de nombreuses organisations internationales.

R. N.

Wilayas d'Alger et El-Tarf

Un comité de pilotage pour deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer

Un comité de pilotage, composé de cadres du ministère des Ressources en eau et celui de l'Energie, a été mis en place, jeudi à Alger, pour fixer les différentes étapes de la réalisation de deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas d'Alger et El-Tarf, a indiqué un communiqué du ministère des Ressources en eau. La mise en place de ce comité de pilotage s'est effectuée lors d'une réunion de coordination entre le ministère des Ressources en eau et le ministère de l'Energie, tenue au siège du ministère des Ressources en eau, à l'effet d'examiner les modalités de réalisation de deux usines de dessalement d'eau de mer, et ce, conformément aux

décisions du Conseil interministériel du 24 octobre 2017, a précisé la même source. Co-présidée par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib et le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, la réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions du gouvernement qui a donné son accord pour la réalisation de ces deux stations d'une capacité de 300 000 m³/j chacune, l'une à Echatt dans la wilaya d'El-Tarf et l'autre à Zeralda dans la wilaya d'Alger. A cet effet, et afin de mener à bien ces deux projets, M. Necib et M. Guitouni ont décidé de mettre en place ce comité de pilotage, composé des cadres des deux secteurs, et chargé d'élaborer une feuille de

route définissant les différentes étapes de la réalisation des deux projets avec un calendrier de mise en œuvre.

Par la même occasion, les deux ministres ont insisté sur la capitalisation de l'expérience acquise dans ce domaine à travers les 11 stations déjà réalisées et mises en exploitation et ont «exhorté» les cadres des deux secteurs à «en tirer les enseignements nécessaires».

Les deux stations seront réalisées en mode BOT (Build Operate and Transfer) qui signifie Construire, Exploiter et Transférer sous la conduite d'Algerian Energy Compagny (AEC), filiale du Groupe Sonatrach et du Groupe Sonelgaz. Ces projets permet-

tront de renforcer et de sécuriser l'alimentation en eau potable des populations notamment à l'est du pays et dans le Grand Alger. A rappeler que le programme de dessalement mis en œuvre à partir de 2003, prévoit la réalisation de 13 stations de dessalement d'une capacité nominale totale de 2,31 millions de m³/j, ce qui représente près de 850 millions de m³/an, pour desservir une population de 8 millions d'habitants.

A ce jour, onze stations ont été réalisées et mises en service pour une capacité de 2,1 millions de m³/j, soit un volume de 770 millions de m³/an représentant 17% de la production nationale d'eau potable.

Safy T./APS

Benghabrit rassure l'Unesco

Disponibilité de l'Algérie pour la lutte contre le radicalisme

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, rassure l'Unesco de la disponibilité de l'Algérie dans la lutte contre le radicalisme et à mettre à disposition son expérience dans le domaine.



Par Louiza Ait Ramdane

À l'issue de son entretien avec Audrey Azoulay, directrice générale élue de l'Unesco, qui sera installée dans sa nouvelle fonction le 10 novembre prochain, Nouria Benghabrit a indiqué que l'Algérie est disposée à mettre tous les efforts nécessaires pour que les valeurs portées par l'Unesco puissent également l'être au niveau de nos programmes éducatifs, soulignant que la culture de la paix, la lutte contre la violence et l'ouverture sur l'altérité sont des principes que nous aussi avons intégrés dans nos programmes. «Face à des menaces de tout genre, y compris celles véhiculées par les réseaux sociaux, les pouvoirs publics algériens travaillent, dans le même temps, à soustraire cette jeunesse au discours et aux sirènes de la radicalisation, du

nihilisme et du désespoir personnel et social en créant des conditions sociales et professionnelles favorables», a-t-elle précisé.

Pour sa part, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a affirmé que l'institution qu'elle dirige et l'Algérie entretiennent une excellente relation, qu'elles peuvent toujours la développer. «Je souhaite que cette coopération puisse se développer parce que les chantiers sont énormes», a-t-elle ajouté. «Nous avons aussi discuté comment pouvons-nous partager l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme tout en évoquant les dix années d'épreuves et de combat de l'Algérie contre le terrorisme», a-t-elle précisé, soulignant que «les idées développées par la ministre algérienne dans le domaine de l'éducation et l'enseignement sont très intéressantes».

La ministre de l'Education nationale s'est entretenue également à Paris, avec son homologue estonienne, Mailis Reps, notamment sur l'expérience de ce pays en matière d'excellence de son système éducatif. L'entretien s'est déroulé en marge des travaux de la 39^e session de la Conférence générale de l'Unesco, en présence des membres des deux délégations. «Ma rencontre avec la ministre de l'Education de l'Estonie avait un objectif pour comprendre quels sont les moyens et les dispositifs pris par l'Etat estonien afin de positionner aujourd'hui l'école estonienne parmi les têtes de liste de la compétition PISA», a-t-elle expliqué dans une déclaration de l'APS. Au cours de l'entretien, la ministre estonienne a expliqué à M^{me} Benghabrit les modalités d'investissement dans l'action sociale vis-à-vis des élèves tout en préservant la démarche traditionnel-

le de l'enseignement en y injectant des éléments d'innovation. «L'expérience algérienne nous permet de voir ce que nous faisons aujourd'hui en Algérie. Je ne dis pas que nous sommes sur la trace, mais l'expérience nous permet aussi d'assoir les éléments sur lesquels nous travaillons au niveau de l'amélioration de la réforme de l'école», a-t-elle ajouté, soulignant qu'elle compte approfondir les relations avec l'Estonie. «Notre objectif est d'approfondir nos relations avec l'Estonie sur les questions de l'éducation. Je pense que nous avons tous intérêt à entendre et à écouter des expériences et de savoir d'où un pays est parti, où il est arrivé et quels sont les leviers sur lesquels il s'appuie pour que les élèves soient véritablement compétents», a précisé la ministre de l'Education nationale.

L. A. R.

Locales 2017

Plaidoyers pour une décentralisation de la gestion des Assemblées locales

Les leaders de partis politiques ont pris le mot de l'ordre dans les élections locales du 23 novembre ont plaidé, hier, au 6^e jour de la campagne électorale pour une décentralisation dans la gestion des Assemblées élues afin qu'elles puissent accomplir leur rôle dans le développement local et répondre aux préoccupations citoyennes. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a estimé, depuis Skikda, nécessaire la révision de certains aspects au niveau des Assemblées locales «afin d'améliorer la gestion des collectivités locales», appelant les électeurs à choisir les meilleurs parmi les candidats, car, a-t-il dit, les

Assemblées locales sont à considérer comme «un Parlement local». Relevant que la révision des codes de la commune et de la wilaya permettra d'élargir les prérogatives des élus locaux, le secrétaire général du RND a souligné que les candidats de son parti ont été choisis sur la base de leur «intégrité, leur compétence et leur patriotisme». De son côté, le président du parti du Front du militantisme national (FMN), Abdallah Haddad, qui s'exprimait lors d'un meeting animé à Biskra, au nom de l'alliance «Fath», a soutenu le principe de «l'élargissement» des pouvoirs des Assemblées élues afin de «rétablir la confiance» entre les citoyens et les autorités.

La veille, dans l'après-midi de jeudi, le président du Mouvement de la société pour de la paix (MSP), Abdelmadjid Menasra, a insisté à partir de Tadjenanet (Mila) où il a animé un rassemblement, sur l'importance d'un scrutin «propre et libre», afin de pouvoir doter le pays d'«Assemblées locales responsables qui mesurent l'ampleur de leurs tâches au service du peuple». Pour sa part, le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a appelé à Doucène (Biskra) à un renforcement des prérogatives de l'élu local en lui accordant «une vaste marge de liberté dans la prise de décisions de nature à booster les efforts de développement

à l'échelle locale». Il a estimé également que «la complémentarité locale est nécessaire pour construire l'entente nationale et engager un développement juste et équilibré, et recouvrer la confiance entre le citoyen et l'élu». Le président du parti AHD-54, Ali Fawzi Rebaine, qui était à Tamanrasset, a estimé «nécessaire pour les Assemblées élues de disposer du pouvoir de décision et de voir leurs prérogatives renforcées afin de pouvoir concrétiser le développement escompté et répondre aux attentes des citoyens». L'orateur a également mis en exergue le rôle dévolu aux Assemblées locales élues, qui, a-t-il dit, doivent être «efficaces» pour parve-

LA QUESTION DU JOUR

Portraits croisés et en creux

Suite de la page une

On sait maintenant combien ce sentiment était trompeur, combien Barzani avait été persuasif en affichant une détermination d'autant plus inébranlable qu'elle semblait tranquille, mais que cependant il n'avait pas. Combien en fait il était peu préparé à agir comme il le laissait entendre. De lui et de son vis-à-vis Haider Al Abadi, ce n'était pas lui qu'il fallait croire mais l'autre, qui semblait décontenancé, ne pas savoir à quel parti se résoudre. A ce moment, le Premier ministre irakien était pour ainsi dire l'image même de l'irrésolution. Son attitude n'est pas sans évoquer celle du Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, dans son traitement du séparatisme parallèle catalan, incarné par Carles Puigdemont, jusqu'à un certain point, mais jusqu'à un certain point seulement l'équivalent de Massoud Barzani. On sait du moins que celui-ci comptait au moins sur la réaction d'un des protagonistes de la partie qu'il prenait l'initiative d'enclencher : les Etats-Unis, dans le cas d'affrontements avec les forces irakiennes. Il s'est avoué vaincu dès lors qu'il s'est aperçu que les Américains ont choisi le camp adverse. Mais ce qu'on ignore encore, et que peut-être on ignorera toujours, c'est sur quel appui comptait Carles Puigdemont. Ce ne pouvait être sur l'Union européenne, sachant qu'elle ne pouvait être suicidaire à ce point, outre que la veille du référendum tout au moins, elle avait été tout à fait claire dans son soutien à Madrid. Sur la détermination de son propre camp ? Mais serait-il passé à Bruxelles si c'était le cas. Le désormais ex-président de la Catalogne a commencé par appeler à la désobéissance civile, et puis il n'a rien eu de plus pressé que de se mettre à l'abri en faussant compagnie à tout le monde. Pouvait-il ignorer les effets désastreux que cette fuite allait avoir sur ses propres troupes ? Pouvait-il même ignorer que cela ne lui serait d'aucune utilité, que Madrid de toute façon ne manquerait pas de demander qu'il lui soit livré, et que ses amis séparatistes belges seraient alors obligés de l'extrader ? Massoud Barzani n'avait pas prévu pour sa part de déserteur si les choses tournaient mal.

M. H.

nir à attirer les investissements et concrétiser les projets de développement, «à prioriser et définir selon les spécificités des régions». M. Rebaine a affirmé, en outre, que sa formation politique propose un programme «global» pour «sortir le pays de sa crise», reposant sur un pacte social basé sur la question du «changement de la relation entre gouvernant et gouverné».

Kheil N./APS

Condor IT Mobile

Investissement d'un milliard de dollars en 5 ans et des exportations

■ Le géant de l'électronique algérien, Condor, investira 1 milliard de dollars sur une durée de 5 ans. Un plan d'investissement et de développement a été mis en place par le groupe afin de décrocher parmi les plus grandes entreprises économiques en Afrique, a déclaré le président du Conseil d'administration du Groupe Condor, Abderrahmane Benhamadi, lors d'un point de presse animé en marge d'une visite guidée de son site de production de produits bruns, situé à la zone industrielle de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Par Ali Zidane

Les déclarations du patron du leader algérien dans le domaine de l'électroménager, l'électronique et les produits informatiques en Algérie, confirment davantage les ambitions du groupe à élargir ses produits mais surtout conquérir de nouveaux marchés internationaux, dans lesquels il a déjà pied. Ainsi, la firme va consacrer un budget d'un milliard de dollars pour la fabrication de nouveaux modèles de

téléphones, à travers l'acquisition de la technologie et les équipements de pointe qui permettront à Condor de passer à la phase production. «Nous allons acquérir 7 nouvelles lignes de production manuelles dans un futur proche. Une autre ligne d'assemblage automatique est commandée aux USA et qui arrivera en Algérie dans le futur», expliquera le premier responsable du groupe. Et d'ajouter pour le moment avec ses trois lignes en production, Condor IT Mobile assemble journalièrement pas moins de 4 500 téléphones par jour, néanmoins avec «les prochaines acquisitions l'entreprise atteindra les 15 000 téléphones produits par jour».

Selon M. Benhamadi, Condor produit aujourd'hui 3 modèles de téléphone 100% algériens, un chiffre qui sera revue à la hausse pour atteindre les 10 modèles typiquement algériens dans l'avenir. Condor demeure aujourd'hui, précise M. Benhamadi, «le leader du marché algérien avec une part du marché estimée à 35%. À travers le monde entier, les fabricants locaux sont devancés par les grandes marques de la téléphonie mais en Algérie nous faisons l'exception en devançant les grandes marques



Photo: Ali Zidane/J.A.

mondiales». Il faut savoir aussi que Condor vient d'acquérir des équipements dédiés spécifiquement à la production des boîtes d'emballage des modèles de téléphones de Condor, ce qui lui permettra de couper court à l'importation des boîtes d'emballage.

L'investissement en question visera notamment l'augmentation des capacités de production et ce, pour satisfaire la demande du marché étranger. Selon lui, Condor a des commandes de plus de 8 pays africains, à savoir

les pays d'Afrique du Nord et autres pays d'Afrique centrale ainsi que des pays arabes comme la Jordanie et les Emirats arabes unies. Même en Europe, les téléphones Condor sont demandés, dira le conférencier. En termes de chiffres, durant les 10 premiers mois de l'année 2017, Condor a enregistré des exportations d'une valeur globale de 10 millions de dollars.

À la question des prix des téléphones mobiles Condor, M. Benhamadi expliquera que la dévaluation du dinar algérien

face aux autres monnaies «ne nous a pas obligé à augmenter les tarifs pratiqués», «nous sommes la seule entreprise algérienne privée qui n'a pas augmenté ses prix et elle restera sur cette politique afin que nos produits restent accessibles à tous les Algériens», dira notre orateur, avant de souligner que la stabilité des prix est due principalement au taux élevé d'intégration des produits Condor. Le Groupe Condor vise à atteindre 55% du taux d'intégration à l'avenir. A. Z.

Pour participer au 12^e Forum de Russie Le Président Bouteflika désigne Djamel Ould Abbès

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné Djamel Ould Abbès pour participer à la 12^e édition du Forum de Russie qui aura lieu, aujourd'hui à Moscou, indique la présidence de la République dans un communiqué. «Son Excellence, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné le docteur Djamel Ould Abbès pour participer à la 12^e édition du Forum de Russie, qui aura lieu, le samedi 4 novembre à Moscou», précise la même source. ... Et Bensalah pour

le représenter à la Conférence internationale de la Jeunesse en Egypte Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter à la Conférence internationale de la Jeunesse prévue en Egypte du 4 au 9 novembre, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «En réponse à l'invitation qu'il a reçue de Abdelفتاح Al Sissi, président de la République d'Egypte, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a désigné Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, pour le représenter à la Conférence internationale de la Jeunesse, qui aura lieu du 4 au 9 novembre 2017 à Charm Elcheikh (Egypte)», a précisé la même source. Le président du Conseil de la nation sera accompagné, dans cette visite, par le ministre de la Jeunesse et des Sports ainsi que d'une délégation composée de jeunes. K. L.

Béjaïa

Des appelés du service national de la décennie noire en sit-in devant la wilaya

Les anciens appelés du service national, classes 1992 à 1996, sont sortis de leur réserve, eux qui ont combattu le terrorisme durant la décennie noire qu'a connue le pays. Ils étaient des centaines à organiser un sit-in devant le siège de la wilaya de Béjaïa, encadrés par «la Coordination de wilaya de la décennie noire 18+6». Avec cette nouvelle action, les manifestants entendaient réitérer leurs nombreuses revendications portant principalement sur des attributions socio-économiques. Ils réclament des avantages sociaux

similaires à ceux accordés aux rappelés du service national de années 90 dont, entre autres, «une pension de retraite, une prise en charge médicale pour les blessés et la reconnaissance de leurs sacrifices durant la décennie noire». «Nous avons tout donné durant cette période, aujourd'hui nous voulons que nos sacrifices soient reconnus au même titre que les autres éléments des services de sécurité», a déclaré l'un des membres de la Coordination. Selon le manifestant, «les appelés du service national qui ont fait six mois de

plus durant la période allant de 1992 à 1996 et engagés pleinement dans la lutte contre le terrorisme, ne bénéficient jusqu'à maintenant d'aucun privilège et n'ont touché aucun indemnité en guise de reconnaissance des sacrifices consentis». Les manifestants ont brandi une plateforme de revendications, contenant douze points dont «l'application des textes portant le droit à la pension, notamment la loi n° 13-03 du 20 février 2013 modifiant et complétant l'ordonnance n° 76-106 du 9 décembre 1976 portant code des pensions mili-

taires, la reconnaissance de leurs sacrifices et leur réhabilitation» pour avoir «contribué à la sauvegarde des acquis de la Nation dont les institutions de la République et l'ordre républicain», soulignent-ils, conformément à l'article 44 de l'ordonnance 01-06 du 27 février 2006 portant application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale. Des représentants des manifestants ont déposé, en l'absence du wali, leurs revendications auprès commandant du secteur militaire de Béjaïa.

H. Cherfa

Métiers de l'environnement

Programme de formation de 2 800 détenus

Un programme de formation dans les métiers de l'environnement au profit de 2 800 détenus est actuellement mis en œuvre dans des établissements pénitentiaires de différentes régions du pays, a-t-on appris, jeudi, de la chargée de communication du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), dont la direction est basée à Alger. Contactée par l'APS, M^{me} Wahiba

Merrouche a indiqué que le programme a touché deux à quatre établissements pénitentiaires des wilayas de Sidi Bel-abbès, Blida, Chlef, Ghardaïa, Aïn Témouchent et Bouira, soit au total 20 établissements. Le programme de formation porte sur des thématiques liées à l'environnement, à la gestion des déchets, à l'économie de l'eau, au nettoyage et à l'éducation environnementale. Il s'agit de for-

mations de courte durée, de 4 à 5 jours, avec deux contenus, un destiné aux encadrateurs (formation de formateurs) et un second destiné aux détenus, sanctionnées par une attestation agréée par le ministère de l'Environnement, a fait savoir la même responsable. Ces attestations permettront aux détenus, une fois libérés, de prétendre à des crédits pour la création de micro-entreprises dans le

domaine de leur formation, celle de la valorisation des déchets notamment, a-t-elle souligné. Chaque établissement pénitentiaire a bénéficié de quatre sessions de formation. La dernière session de ce programme est prévue pour le mois de novembre en cours et touchera les wilayas d'Alger, Biskra, Bordj Bou-Arréridj et Constantine, a-t-elle encore noté.

Hani T.

Transport maritime/ Prestations logistiques

Mettre un terme aux frais élevés en assurant la formation des cadres

■ Les frais des prestations logistiques dans le transport maritime représentent 30% de la totalité des produits exportés, a dévoilé le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, jeudi à Tipasa, appelant à mettre un terme à cette situation en assurant une formation spécialisée aux cadres du secteur.

Par Salem K.

Algérie dépense annuellement des sommes colossales en devises dans le transport maritime des marchandises, au moment où les frais des prestations logistiques représentent 30% de la totalité des produits exportés, contre un taux de pas plus de 10% signalé en Europe, a indiqué M. Zaâlane, lors d'une cérémonie de signature de trois conventions de formation spécialisée (en post-gra-



P.V.D.R.

duation) dans le domaine du transport maritime, au siège de l'École supérieure de commerce de Koléa (Tipasa), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. «Cette situation m'incite, en tant que premier responsable du secteur des transports, à œuvrer au développement de ce secteur "vital", et à mettre un terme à cette dépense continue, en assurant en premier lieu la qualification de la ressource humaine», a souligné M. Zaâlane, car, a-t-il dit, le secteur du transport maritime «a besoin plus que jamais de développer ses capacités et compétences considé-

rées comme vitales pour l'économie nationale». Le ministre a, en outre, réitéré la volonté des pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de soutenir et de renforcer la coopération entre l'entreprise économique et l'université, en vue du développement de la ressource humaine, considérée comme étant la base même du développement national. M. Zaâlane a insisté, à ce propos, sur l'importance du module des prestations logistiques enseigné au Centre de formation en gestion maritime et portuaire, lequel relève de la Société générale maritime, dans le développement de la compéti-

tivité des produits destinés à l'exportation notamment.

Plus de 800 cadres formés au Centre de formation en gestion maritime

Le ministre a fait part, à cet effet, de la formation de plus de 800 cadres au Centre de formation en gestion maritime et portuaire, notamment dans les spécialités de manutention, magasinage, pointage et reconnaissance de marchandises. La création du Centre de formation en gestion maritime et portuaire, relevant de la Société générale maritime, a été dictée par la couver-

ture des besoins de formation ressentis par les entreprises du domaine, selon M. Zaâlane qui a signalé la signature de conventions avec de nombreuses entreprises, pour la formation de leurs cadres et employés, dont des Sociétés d'assurance, la Compagnie de transport maritime des marchandises CNAN-Nord et la Société nationale de transport maritime des hydrocarbures. En 2016, la Société générale maritime avait signé un accord couronné par la formation, pour la première fois, d'une promotion de cadres du secteur du transport maritime, une expérience réussie, qui a suscité la signature, cette année, d'une autre convention relative à la gestion du transport maritime et des prestations logistiques, laquelle a été élargie à l'expertise maritime.

S. K./APS

Selon la FAO

Baisse des prix des produits alimentaires en octobre

Les prix mondiaux des produits alimentaires ont baissé en octobre à cause de la chute des prix des produits laitiers et ont donc diminué de 27% par rapport à leur niveau record atteint début 2011, a indiqué, jeudi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), citée par l'ONU dans un communiqué publié jeudi sur son site officiel. L'Indice FAO des prix des produits alimentaires affichait une moyenne de 176,4 points en octobre, soit une baisse de 1,3% depuis septembre mais une hausse de 2,5% par rapport à l'année dernière. Mais

les prix des produits alimentaires ont baissé de 4,2% pendant le mois, et chutent donc pour la première fois depuis mai. Une diminution qui n'est pas étrangère aux cotations internationales du beurre et du lait entier en poudre qui ont diminué en octobre. «Alors que les importateurs ont freiné leurs achats dans l'attente de nouveaux approvisionnements en provenance d'Océanie, la baisse de la demande alliée à la quantité importante de stocks d'intervention dans l'Union européenne ont contribué à faire baisser les prix de la poudre de lait écrémé», fait

remarquer la FAO. L'Indice FAO des prix des huiles végétales a également diminué, de 1,1% depuis septembre, tout comme les prix de l'huile de palme et de soja grâce à des perspectives de production plutôt positives. Légère baisse aussi des prix du sucre, avec 0,7%. Une baisse qui s'explique par la faiblesse de la monnaie brésilienne, le plus important exportateur, et par des prévisions faisant état de cultures de betteraves plus importantes dans l'Union européenne et d'une meilleure production en Russie. Les prix de la viande ont aussi baissé de 0,9% et selon la

FAO, cela s'explique par l'intensification de la compétition entre exportateurs pour la viande de porc et par le ramollissement de la demande d'importation. Enfin, les prix des céréales ont monté d'un cran - de 0,4% - en raison de la hausse des prix du riz même si les cotations de blé étaient généralement plus faibles. Par ailleurs, en 2017 la production céréalière mondiale devrait légèrement dépasser celle de 2016, selon le bulletin de la FAO sur l'offre et la demande de céréales également publié aujourd'hui.

A. O.

Prix

Le pétrole en hausse en Asie

Les cours pétroliers poursuivaient leur hausse hier en Asie, les marchés tablant de plus en plus sur une prolongation de l'accord Opep de limitation de la production même si certains analystes mettaient en garde contre un emballement excessif. Vers 03h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, gagnait 24 cents à 54,78 dollars, dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en janvier, s'appréciait de 17 cents, à 60,79 dollars. «Les cours sont soutenus par des propos venus d'Arabie saoudite et d'Irak sur le respect (de l'accord Opep) et sur leur soutien à sa prolongation jusqu'en décembre 2018», a déclaré Jeffrey Halley, analyste chez OANDA. Le cartel s'est engagé fin 2016 avec d'autres pays, dont la Russie, à restreindre ses extractions pour

limiter l'offre d'or noir sur le marché mondial et tenter ainsi de redresser les prix. Une réunion sur l'avenir de l'accord, qui court actuellement jusque mars 2018, aura lieu fin novembre à Vienne. «Nous continuons toutefois à conseiller la prudence», a poursuivi M. Halley, expliquant que l'engagement des investisseurs dépassait la demande réelle d'or noir. «Le Brent et le WTI sont en apparence des contrats constructifs mais ils font l'objet

d'achats excessifs», ce qui les rend «vulnérables à une correction à court terme. Il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'une correction agressive». Jeudi, le WTI a clôturé à 54,54 dollars sur le New York Mercantile Exchange, prenant 24 cents. Sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, le Brent a gagné 13 cents pour finir à 60,62 dollars.

Agences

Marché boursier Hong Kong finit en hausse, Shanghai et Shenzhen reculent

LA BOURSE de Hong Kong a fini en hausse de 0,30% hier, dans le sillage d'un nouveau record à Wall Street, tandis que celles de Shanghai et Shenzhen ont reculé respectivement de 0,24% et 0,71%. A Hong Kong, l'indice Hang Seng a gagné 84,97 points à 28.603,61 points. En Chine continentale, l'indice composite de Shanghai a cédé 11,57 points à 3.371,74 points, dans un volume d'échanges de 207,4 milliards de yuans (26,87 milliards d'euros). Il a abandonné 1,32% sur la semaine. A Shenzhen, l'indice composite a perdu 14,06 points à 1 975,92 points, dans un volume d'affaires de 258,1 milliards de yuans. Il affiche une chute hebdomadaire de 2,35%. La Bourse de Hong Kong a trouvé du soutien, comme souvent, du côté des marchés américains. A New York, le Dow Jones a avancé jeudi de 0,35%, atteignant un nouveau record de clôture, dans la foulée de la nomination de Jerome Powell à la tête de la banque centrale américaine (Fed) et la présentation de la réforme fiscale. Les investisseurs sont désormais dans l'attente de la publication, plus tard dans la journée, du rapport mensuel américain sur l'emploi et le chômage pour le mois d'octobre. Il devrait faire apparaître un important nombre de créations d'emplois, selon les analystes, du fait d'un rebond technique, les données du mois précédent ayant été faussées par l'impact des ouragans Irma et Harvey.

R. E.

Tipasa/ Ecole de commerce de Koléa

Signature de trois conventions de formation au profit du secteur maritime

■ Trois conventions de formation spécialisée (en post-graduation) dans le domaine du transport maritime ont été signées jeudi au siège de l'Ecole supérieure de commerce de Koléa (Tipasa), en présence des ministres des Travaux publics et des Transports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Abdelghani Zaâlane et Tahar Hadjar, et du wali de Tipasa, Moussa Ghelai.



Par Ahlem N.

Signées au titre de l'année universitaire 2017/2018, les deux premières conventions, paraphées respectivement par le DG du Groupe général maritime (Gema), Mohammed Dib, et le directeur de l'Ecole supérieure de commerce, Abdelaziz Seboua, portent sur une formation dans la gestion du transport maritime et de la logistique, ainsi que l'expertise maritime. Quant au troisième accord, signé entre l'Ecole de Koléa et la

faculté de Droit d'Alger, représentée à l'occasion par son directeur Noureddine Lemtai, il porte sur le droit maritime, dans un objectif de développement des aptitudes des cadres du transport maritime et, partant, de l'économie nationale en général, considérant que l'élément humain et le transport maritime constituent deux maillons indissociables de cette équation (développement), a souligné le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. La signature de cette convention, inscrite au titre de la

mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, préconise l'impérative instauration d'une relation de coopération entre l'entreprise économique et l'université en vue de la qualification de la ressource humaine et sa mise au diapason des mutations en cours, a-t-il ajouté. Pour souligner l'importance de ces conventions, le ministre a indiqué que l'Algérie consent annuellement des dépenses colossales en devises, dans le domaine du transport maritime, que cette formation qualifiante

pourrait aider à réduire considérablement. En 2016, le Groupe général maritime avait signé un accord couronné par la formation, pour la première fois, d'une promotion de cadres du secteur de transport maritime, une expérience réussie, qui a suscité la signature d'une autre convention relative à la gestion du transport maritime et de la logistique, laquelle a été élargie à l'expertise maritime. M. Zaâlane n'a pas manqué d'appeler, à l'occasion, les responsables des universités et des entreprises publiques à multiplier ce type d'initiatives et d'accords visant la mise à niveau de l'élément humain. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a plaidé, quant à lui, pour la consécration du principe d'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique et leur rapprochement. Il a, à ce titre, rappelé les objectifs du projet de l'entreprise, lancé par le ministère de tutelle depuis deux années, préconisant la mise au point, par chaque université du pays, d'une étude globale sur la région dont elle relève, en coordination avec les autorités locales, les entreprises économiques et les organisations professionnelles. L'étude, attendue au parachèvement à la fin de l'année universitaire, devrait permettre, selon le ministre, la révision du système de formation au sein des universités algériennes, avec la créa-

tion de pôles universitaires spécialisés adaptés à chaque région. Il a cité, à titre d'exemple, le pôle universitaire de Koléa qui abrite des écoles et instituts nationaux en relation avec les finances et l'économie. M. Hadjar a dévoilé, en outre, la préparation, en cours, de lois accordant plus de latitude aux écoles et universités afin de signer des conventions sans recourir au ministère de tutelle, dans une démarche visant la valorisation des résultats de la recherche scientifique, a-t-il dit.

A. N./APS

CASNOS Constantine Rééchelonnement des dettes de près de 6 000 adhérents

PAS MOINS de 5 778 adhérents de l'antenne locale de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) ont bénéficié, entre les mois de janvier et octobre 2017, d'un rééchelonnement des dettes, a indiqué jeudi le directeur de la Casnos, Hacene Rouana. Les assurés ayant bénéficié de ce dispositif de rééchelonnement des dettes appartiennent aux professions libérales, a précisé le même responsable, notant que le montant de ces créances a atteint 1,300 milliard de dinars. Cette mesure vise à permettre aux travailleurs non-salariés de s'acquitter de leurs dettes selon leurs moyens financiers, avec exonération des majorations et des pénalités de retard lors du paiement de la dernière tranche, a-t-on encore noté. La Casnos de Constantine a recouvré, jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, 1,860 milliard de dinars représentant 74% du budget annuel prévisionnel de 2017, a-t-il fait savoir, soulignant que les objectifs tracés sur le recouvrement de 2,120 milliards de dinars jusqu'au 31 décembre prochain et d'atteindre 29 625 adhérents. Le nombre de travailleurs non-salariés ayant régularisé leur situation jusqu'à la même période est estimé à 24 620, ajoute la même source. Un total de 1 777 mises en demeure ont été envoyées à ces retardataires depuis le début octobre dernier, tandis que des notifications seront adressées aux retardataires à partir du 15 novembre par le biais d'un huissier de justice, a-t-il indiqué, notant qu'une poursuite judiciaire sera établie depuis le 15 décembre prochain en cas de poursuite d'infraction, a-t-on conclu.

R. R.

Annaba

Mobilisation de 2 200 ha pour les pépinières de la tomate industrielle

Des surfaces agricoles estimées à 2 200ha ont été réservées à Annaba pour les pépinières des plants de la tomate industrielle en prévision du lancement, en mars prochain, de la saison 2017-2018 de cette filière, a-t-on appris jeudi des responsables de la direction des Services agricoles (DSA). Les surfaces agricoles consacrées à la préparation de pépinières de la tomate industrielle a enregistré une augmentation de 300 ha par rapport à la saison précédente où 1 900 ha avaient été réservés, donnant lieu à

une production dépassant les 900 000 quintaux de tomate industrielle, selon la même source. Les services agricoles de la wilaya prévoient, au titre de la prochaine saison, la réalisation d'environ 1,25 million de quintaux de tomate industrielle, permettant ainsi au secteur de se «diriger» vers la concrétisation des objectifs tracés dans le cadre des contrats de performance concernant cette filière agricole. Outre la préparation des pépinières, les services agricoles de la wilaya d'Annaba s'attendent, en prévision du lance-

ment de la saison de la tomate industrielle, à intensifier les sessions de formation et les rencontres de sensibilisation et de vulgarisation au profit des producteurs pour les doter d'orientations et d'informations techniques nécessaires pour améliorer la qualité et le rendement de la tomate industrielle. Les champs de la tomate industrielle de la wilaya sont répartis à travers les communes d'El Eulma, Chorf, El Hadjar, Berrahal et Ain Berda.

Saïd F.

Illizi

Mise en service d'une nouvelle station-service de carburant

Une nouvelle station-service de carburant a été mise en service à Djanet, dans le cadre des festivités commémoratives du 63^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, apprend-on jeudi auprès de la direction de l'énergie de la wilaya d'Illizi. Cette station assure, en effet, des prestations qui ne l'étaient pas jusque-là dans la région de Djanet (420 km au sud d'Illizi), à savoir la distribution du gaz propane liquéfié (GPL) et de

l'essence sans plomb et ce, au titre de la stratégie du ministère de tutelle de s'orienter vers la rationalisation de la consommation énergétique et la protection de l'environnement, a indiqué le directeur de l'énergie, Mustapha Benabdalkader. Cette structure s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial de réorganisation du réseau de distribution de produits énergétiques dans la wilaya d'Illizi, ayant permis, à ce jour, de réaliser trois stations du

type à Illizi, In-Amenas et Djanet, sur les six projetées à travers la wilaya, a-t-il précisé. La capacité de stockage de cette nouvelle station, ayant généré 12 postes d'emploi, est de 20 m³ d'essence super et autant pour l'essence sans plomb et pour le GPL, ainsi que 100 m³ de gasoil, selon le même responsable. Les trois autres stations sont projetées à Hassi-Belguebour (commune de Bordj Omar Idriss), dont les travaux ont été achevés et en atten-

te d'être réceptionnés, à Ohanet (commune d'In-Amenas) et à Debdeb, a fait savoir M. Benabdalkader. Ces installations sont appelées à améliorer les prestations de distribution des différents produits énergétiques et à éviter les ruptures d'approvisionnement de certains carburants et l'amélioration du service public, en plus de générer de nouveaux emplois et de soutenir l'investissement dans les régions du Sud.

F. L.



Maroc

La répression contribue à un flux migratoire sans précédent vers l'Europe

■ La répression du mouvement Hirk par les forces marocaines a contribué à un flux migratoire sans précédent des Marocains vers l'Europe, a affirmé le quotidien britannique The Guardian.

PH. > D. R.



Par Fateh K.

L'arrestation des dirigeants de Hirk, l'emprisonnement des journalistes et la répression brutale des manifestants dans le rif marocain ont conduit à l'exode, notamment des jeunes «persécutés» qui tentent d'atteindre l'Europe, a écrit le journal. «(...) la vie de la population de cette région pauvre du Rif est moins colorée. Des éléments de la brigade anti-émeute, lourdement armés se sont déployés pour empêcher une manifestation marquant l'anniversaire cette semaine, de la mort du vendeur de poisson, Mouhcine Fikri», rapporte-t-il. Pour rappel, le jeune Fikri, poissonnier, a trouvé la mort en 2016 après avoir été broyé par un camion-benne alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise, saisie par la police. Sa mort a enflammé la région, à travers un soulèvement populaire qui a embrasé tout le pays. Le quotidien britannique relève que cet été, le nombre des réfugiés et de migrants ayant tenté la traversée entre le Maroc et l'Espagne a fortement aug-

menté. En août, près de 600 personnes ont été secourues au large des côtes de Tarifa en une seule journée. Il cite les derniers chiffres publiés par Frontex, l'Agence européenne des frontières, qui a affirmé qu'«au cours des huit premiers mois de l'année en cours, le nombre de migrants ayant tenté de rentrer en Espagne, principalement en provenance du Maroc à travers le détroit de Gibraltar, a atteint environ 13 600». Selon The Guardian, la situation socio-économique alarmante au Rif risque d'encourager de nouvelles vagues de jeunes Marocains marginalisés, de choisir la voie de l'exode vers l'Europe. Des reporters du quotidien britannique ont rencontré des réfugiés marocains dans les villes espagnoles de Algeciras et Tarifa, qui ont affirmé avoir fui «les persécutions» à El-Hoceima au début de l'été. «La police anti-émeute marocaine nous a violemment tabassés lors des manifestations. J'ai des marques sur ma main et partout dans mon corps, le Maroc n'est plus en mesure d'offrir quoi que ce soit à la jeunesse», a précisé un des interlocu-

teurs du journal rencontré en Espagne. Un des reporters du même quotidien qui a tenté de réaliser un documentaire au Maroc, a tenu à souligner que l'atmosphère était «extrêmement tendue» à El-Hoceima, au point où il a été interpellé par des policiers en civil au milieu d'une entrevue avec des jeunes qui s'apprêtaient à quitter le pays. Il dit avoir été escorté immédiatement à Casablanca par trois officiers et expulsé vers Londres. Sur son chemin d'El-Hoceima à Casablanca, le journaliste britannique a été témoin de «ampleur de l'appauvrissement de la région du Rif». Il évoque «des routes en mauvais état, un déficit conséquent en matière d'infrastructures de base», dans des villages qui vivent au rythme des «sociétés primitives». «La ville d'El Hoceima vit dans un état de tristesse et de colère. Le chômage, le manque de ressources financières, la drogue, l'immigration clandestine et les arrestations ont tous contribué à cette situation catastrophique», selon des Marocains cités dans le reportage. The Guardian souligne qu'au moins 400 activistes

du mouvement Hirk seraient incarcérés, la majorité dans la prison d'Oukacha à Casablanca. Certains ont entamé une grève de la faim.

Amende de 10 000 euros pour un pilote de Royal Air Maroc

Un tribunal correctionnel français a condamné jeudi un pilote de la compagnie aérienne marocaine, Royal Air Maroc (RAM), à une amende de 10 000 euros pour avoir décollé en 2010 de l'aéroport d'Orly malgré une fuite de carburant dont il avait connaissance, ont rapporté des médias. Le tribunal correctionnel de Créteil, en région parisienne, a jugé ce pilote marocain de 51 ans coupable de «mise en danger de la vie d'autrui». Le Parquet réclamait cinq ans d'interdiction de vol et dix mois de prison ferme, a rapporté l'AFP. Les faits remontent à août 2010. La navette Casablanca-Paris vient d'atterrir à Orly et se ravitaille avant de repartir. Le pilote est alors prévenu d'une fuite de kérosène qui émane d'un mini-moteur logé dans la queue de l'avion et qui

sert notamment à allumer les deux gros réacteurs sous les ailes de l'aéronef. Le commandant de bord estime que la fuite était «en train de s'estomper». Il signale l'incident au service technique de sa compagnie et décide sans attendre d'allumer les deux turbines, à l'aide du petit moteur. L'allumage des turbines à l'aide d'un moteur qui fuit était «aberrant», selon une expertise judiciaire. Le parquet de Créteil reprochait au pilote de ne pas avoir choisi une autre méthode d'allumage, alors même qu'il était en train d'embarquer 80 personnes à bord de l'avion. Les réacteurs pouvaient être lancés à l'aide d'un groupe de démarrage au sol, fourni par l'aéroport.

F. K./APS

Tunisie L'un des deux policiers poignardés est décédé

L'UN DES deux policiers tunisiens poignardés mercredi devant le Parlement à Tunis a succombé jeudi à ses blessures, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur. Le commandant Riadh Barroua, grièvement atteint au cou lors de l'attaque de mercredi, «est décédé», a indiqué le porte-parole du ministère, Yasser Mesbah, cité par l'AFP. L'assaillant avait tenté de frapper un autre policier, l'atteignant sans gravité au front, avant d'être interpellé. Ce jeune homme né en 1992 et titulaire d'une maîtrise en informatique «avait l'intention de rejoindre des groupes terroristes en Libye», a affirmé le porte-parole du Parquet de Tunis et du Pôle antiterroriste, Sofiene Slihi, cité par la même source. L'assaillant «n'appartient à aucun groupe ou organisme terroriste» et son acte semble être «isolé», a ajouté M. Slihi. Il a précisé que ce jeune chômeur du quartier populaire de Cité Ettadhamen, dans la banlieue de Tunis, serait présenté au Pôle antiterroriste vendredi. La Tunisie est sous état d'urgence depuis le 24 novembre 2015, date à laquelle 12 agents de la garde présidentielle avaient été tués en plein Tunis dans un attentat revendiqué par le groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (El/Daech). Deux autres attaques majeures revendiquées par Daech avaient eu lieu en mars et juin 2015, respectivement au musée du Bardo à Tunis ainsi que sur une plage et dans un hôtel de Sousse (est). Soixante personnes, dont 59 touristes étrangers, avaient été tuées.

R. M.

Expulsion de plusieurs eurodéputés du Sahara occidental

La tentative du Maroc «ne réussira pas»

Le Conseil mondial de la paix a vivement condamné l'expulsion de plusieurs eurodéputés du Sahara occidental occupé par le Maroc, alors qu'ils s'apprêtaient à aller dans les territoires occupés pour s'enquérir de la situation des droits de l'homme, affirmant que la tentative du royaume d'empêcher l'accès aux territoires sahraouis occupés «ne réussira pas». «Nous rejetons dans les termes les plus sévères la décision des autorités marocaines d'expulser les eurodéputés de gauche ce vendredi 27 octobre, empê-

chant leur visite au Sahara occidental», a indiqué le Conseil mondial de la paix, dans un communiqué reproduit jeudi par l'agence de presse sahraouie (SPS). Les députés européens ont regretté que la délégation n'ait pas pu accomplir sa mission, celle de s'informer, sur place, de la situation des Sahraouis dans les territoires occupés, notamment sur «les violations des droits de l'homme». Le Conseil mondial de la paix a fait remarquer, dans son communiqué, que «Le Royaume du Maroc cherche souvent à empêcher militairement

l'accès au territoire sahraoui occupé aux journalistes, militants et parlementaires qui veulent connaître la situation sur le territoire».

«La tentative du royaume du Maroc de faire cacher ceux qui dénoncent la brutalité de l'occupation qu'il exerce sur le peuple sahraoui ne réussira pas», a indiqué le texte. Le Conseil mondial de la paix a en outre réaffirmé son engagement pour le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Lamine H.



Irak

Les forces irakiennes progressent dans al-Qaïm, dernier bastion de Daech

■ Les forces irakiennes progressaient hier dans al-Qaïm, gros bourg du désert au cœur du dernier bastion du groupe Etat islamique (EI) en Irak, ont indiqué des commandants.

Par Rosa C.

Les forces irakiennes ont repris un premier quartier d'al-Qaïm – 50 000 habitants, selon ces commandants, mais il leur reste encore à reprendre la localité voisine de Rawa et les environs désertiques le long de la frontière poreuse avec la Syrie en guerre aux jihadistes.



Tôt le matin, l'artillerie et l'aviation irakiennes, ainsi que les avions de la coalition interna-

tionale anti-EI emmenée par les Etats-Unis, ont pilonné des positions jihadistes dans la localité, à une dizaine de kilomètres de la Syrie en guerre où l'EI est également pris en étau. Ensuite, des divisions de l'armée et du contre-terrorisme «ont entamé l'assaut sur le centre d'al-Qaïm», a affirmé à l'AFP le général Nomane al-Zobai, commandant de la 7^e division de l'armée irakienne, présent sur place.

«L'armée, le contre-terrorisme et les unités (paramilitaires) ont lancé l'assaut sur Saada, Husseiba et al-Karabla», trois zones en périphérie où dans al-Qaïm, affirme de son côté un communiqué du Commandement conjoint des opérations (JOC).

Peu après, un officier indiquait à l'AFP sous le couvert de l'anonymat, qu'un premier quartier, Gaza, avait été repris aux jihadistes.

«Les unités du contre-terrorisme et les combattants tribaux ont libéré Gaza après des combats violents à l'issue desquels des

terroristes ont péri et d'autres se sont repliés vers le centre d'al-Qaïm», a-t-il affirmé.

Les unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi ont affirmé que les jihadistes avaient «incendié des maisons de civils dans le quartier de Gaza, dans le sud-ouest d'al-Qaïm, pour brouiller la visibilité des avions».

En outre, a ajouté le Hachd, «de nombreux jihadistes tuent vers Boukamal, en Syrie, avec leurs familles».

Il y a une semaine, les forces gouvernementales et paramilitaires irakiennes ont lancé la bataille pour la reprise de la région d'al-Qaïm, où se trouvaient, selon la coalition, 1 500 jihadistes.

Cette opération est présentée par la coalition anti-EI emmenée par les Etats-Unis comme le «dernier grand combat» contre le califat auto-proclamé en 2014.

Elle vise à étrangler l'EI dans son dernier carré, dans la moyenne vallée de l'Euphrate, de la province syrienne de Deir Ezzor jusqu'à al-Qaïm.

Dans la province de Deir Ezzor, son dernier bastion en Syrie, l'EI est la cible de deux offensives, l'une menée par le régime soutenu par la Russie et l'autre par une coalition arabo-kurde appuyée par les Etats-Unis.

La région d'Al-Qaïm compte 150 000 habitants – dont 50 000 dans la localité elle-même –, issus d'une demi-douzaine d'importantes tribus et tous musulmans sunnites.

Ce gros bourg, situé à une dizaine de km de la poreuse frontière syrienne qui court sur 600 km, est depuis toujours un haut lieu de contrebande entre les deux pays.

Al-Qaïm est la dernière localité avant la frontière syrienne et la province syrienne de Deir Ezzor, dont le chef-lieu éponyme, dernier grand centre urbain où était encore présent l'EI en Syrie, a été repris jeudi par l'armée syrienne selon la télévision d'Etat syrienne.

R. C.



Points chauds

Inculpations

Par Fouzia Mahmoudi

Après plusieurs semaines de crise, l'Espagne continue à se déchirer autour de l'indépendance de la Catalogne, même si depuis quelques jours il semblerait que cet épisode soit en train de se clore doucement. Mais les autorités ibériques ne veulent pas oublier l'insubordination des dirigeants de la région catalane et ont décidé de les passer devant la justice. Surtout, le gouvernement espagnol veut voir le dirigeant de la «rébellion» payer pour ses infractions. Après l'incarcération de huit membres de son gouvernement, la justice espagnole a demandé hier à la Belgique de lui livrer le président indépendantiste destitué, Carles Puigdemont, sous le coup de poursuites après la déclaration d'indépendance de la Catalogne. Un mandat d'arrêt européen devrait être émis dans la journée par la juge madrilène chargée d'instruire le procès des dirigeants destitués, une semaine après la proclamation de la «République de Catalogne» indépendante le 27 octobre. Avec 13 membres de son exécutif et six membres du bureau du Parlement catalan, Carles Puigdemont était appelé à comparaître jeudi devant la juge saisie par le parquet général de l'Etat. Mais comme il l'avait annoncé, Puigdemont est resté à Bruxelles où il se trouve depuis le début de semaine avec apparemment quatre de ses «ministres» pour, dit-il, alerter l'Europe sur «la répression» en Catalogne. Restés eux en Espagne, Oriol Junqueras, le numéro deux du gouvernement catalan déchu, et sept autres de ses membres ont comparu à Madrid. Ils ont été inculpés de sédition et de rébellion et écroués à l'issue de leur audition. Un neuvième ministre, Santi Vila, qui avait démissionné avant la proclamation de la «République» et le seul à avoir répondu aux questions de la magistrate, pourra être mis en liberté provisoire moyennant le paiement d'une caution. Dans son ordonnance, la juge de l'Audience nationale a justifié sa décision d'incarcérer les responsables indépendantistes dans une référence univoque à Carles Puigdemont. «Il faut garder à l'esprit le fait que certains des mis en cause sont déjà partis dans d'autres pays, esquivant leurs éventuelles responsabilités pénales», a-t-elle écrit. Pour le quotidien *El País*, nul doute que «la fuite de l'ex-président de la Généralité a valu la prison à celui qui fut son vice-président, Oriol Junqueras, et à sept autres ministres de son gouvernement». Dans un message télévisé depuis Bruxelles, Puigdemont a estimé que la décision de la justice n'était «plus une affaire interne espagnole» et que la communauté internationale devait «se rendre compte du danger» qu'elle constituait. Par ailleurs, la décision de la justice espagnole, loin de calmer la situation, l'a au contraire de nouveau cristallisée, de nombreux Catalans s'étant émus des peines de prison décidées à l'encontre des membres de leur gouvernement. Reste à savoir si la situation va s'aggraver après quelques jours d'accalmie et si les rangs des indépendantistes vont grossir après ce nouvel épisode, ou si le calme retrouvé de ces derniers jours poussera la Catalogne à tendre la main à Madrid.

F. M.

Ghaza

Le bilan monte à 12 morts dans la destruction d'un tunnel par Israël

Le bilan de la destruction, lundi par Israël, d'un tunnel reliant la bande de Ghaza à Israël, est monté à douze morts, le groupe radical Jihad islamique annonçant hier la mort de cinq Palestiniens supplémentaires. Allié au mouvement islamiste Hamas dans la bande de Ghaza, le Jihad islamique a précisé que cinq combattants coincés dans ce tunnel étaient morts. Le précédent bilan donné lundi avait fait état de sept morts.

Deux des hommes tués faisaient partie de la branche armée du Hamas tandis que les dix autres étaient des membres du Jihad islamique, ont confirmé les deux groupes. Depuis la destruction du tunnel, Israël a refusé

à la Défense civile palestinienne l'accès au site pour chercher d'éventuels survivants. Le Comité international de la Croix-Rouge a demandé à l'Etat hébreu d'autoriser cet accès mais Israël a réclamé pour cela des avancées concernant les civils israéliens et les corps de soldats retenus par le Hamas à Ghaza. En avril 2016, l'armée israélienne avait affirmé avoir détruit un tunnel similaire d'infiltration en territoire israélien.

Il s'agissait alors du premier incident du genre depuis la guerre dévastatrice de l'été 2014, lors de laquelle le Hamas avait eu recours aux tunnels pour mener des attaques en Israël.

A l'époque, Israël avait justifié

son opération militaire contre la bande de Ghaza par la volonté de faire cesser les tirs de roquettes sur son territoire mais aussi de détruire ces tunnels creusés sous l'enclave palestinienne.

L'opération israélienne avait fait 2 251 morts dont 551 enfants côté palestinien selon l'ONU, et 74 morts côté israélien, dont 68 soldats.

Fin 2016, une enquête interne de l'armée israélienne avait estimé que l'Etat hébreu n'était pas préparé à la menace des tunnels utilisés par le Hamas à l'été 2014, donnant du crédit à des reproches en ce sens formulés contre le gouvernement de Benjamin Netanyahu.



Débat sur la lecture au Salon international du livre

La problématique s'impose encore une fois

■ Le débat autour de la lecture en Algérie, ses contraintes et l'apport des maisons d'édition ainsi que leur contribution s'est relancé cette année lors de la 22^e édition du Salon international du livre d'Alger. Des éditeurs et chercheurs y ont participé afin de mettre le doigt sur les vrais problèmes et pour pouvoir donner des solutions fiables.



le jeune écrivain Mohamed Djaafar soutient que le Sila permet de connaître relativement le lecteur, affirmant que le lecteur qui ne peut se déplacer au Sila pour cause d'éloignement (notamment des villes éloignées) recherche plus le livre électronique comme «alternative». Ce type de livre «a relancé la lecture même s'il ne permet pas d'en définir le pourcentage», a-t-il estimé.

L'écrivain-journaliste Lazhar Labtar, s'est, pour sa part, interrogé sur les leçons à tirer du Sila après 22 éditions, affirmant que cette manifestation «est appréhendée en termes de chiffres qui ne sont en rien indicatifs».

Les organisateurs se contentent de communiquer sur le nombre des visiteurs qui «ne reflète nullement le taux de lectorat», imputant une part de responsabilité à l'Office national des statistiques qui «n'a toujours pas entrepris une enquête nationale» sur la question du lectorat afin de permettre d'en connaître les catégories en termes de genre et de tranche d'âge mais aussi de langue de lecture.

Un «tableau illustratif» est aujourd'hui plus qu'une nécessité au vu de la longue expérience du Sila, affirme l'écrivain-journaliste Lazhar Labtar. Par ailleurs, il

juge «illogique» la démarche des éditeurs à n'imprimer que 1 500 exemplaires de chaque titre dans un pays qui compte 8 millions de scolarisés et 2 millions d'universitaires.

A ce propos, le Coordinateur de l'organisation et de logistique au commissariat du Sila, Mohamed Ikreb, a indiqué la presse que «le commissariat du Salon n'a pas la prérogative d'obliger les participants à lui remettre des comptes rendus de leurs ventes», ajoutant qu'en dépit de cela, le Sila présente depuis toujours des statistiques «globales» fiables.

A. S.

Par Abia Selles

Le Salon international du livre d'Alger (Sila) relance, chaque année, le débat autour de la problématique de la lecture en Algérie et donne aux professionnels l'occasion de soulever le manque de données statistiques sur l'activité d'édition et, partant, sur le profil du lecteur et ses thèmes de prédilection.

Professionnels et écrivains

ont tenté de mettre à profit ce rendez-vous pour expliquer les causes de l'absence de données claires sur le livre et le lecteur, ses orientations et ses choix, et autres indicateurs nécessaires aux éditeurs et distributeurs, de plus en plus nombreux au Sila.

Pour l'éditeur et écrivain Rabah Kheddoussi, «l'Algérie ne parvient toujours pas, même avec 22 éditions de ce salon, à définir son lectorat», estimant que cela dénote d'un «dysfonc-

tionnement» dans la politique générale du livre.

En l'absence d'une approche pratique pour définir le lectorat, la romancière Leila Hamoutane a fait le choix de se trouver «sa méthode» à partir du travail en ateliers d'écriture et de ses interventions au niveau des établissements scolaires. Une approche qui lui a permis de déduire que «son lectorat est plutôt féminin».

Fort de son constat sur place,

«Khizana algérienne du patrimoine»

Des manuscrits de valeur sur un site internet

Un centre privé de sauvegarde et de numérisation des manuscrits, premier du genre en Algérie, appelé la «Khizana algérienne du patrimoine», a organisé une exposition des catalogues numérisés de quinze bibliothèques traditionnelles au Sila (Salon international du livre d'Alger) ouvert jusqu'à samedi.

Créé en 2015 par le spécialis-

te des manuscrits, Liamine Imekraz, le centre est une entreprise à but non lucratif, dédié à la préservation du patrimoine algérien manuscrit qui se propose de numériser les documents anciens pour en limiter la manipulation manuelle, a indiqué le promoteur de ce projet, rencontré dans les allées du Salon du livre.

La «Khizana algérienne du patrimoine» propose les catalogues numérisés de 15 bibliothèques dont «La bibliothèque de cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Eddissi» de M'sila (15 000 fichiers), «Khizanat Mohamed el Aalem Benabdelkebir El Metarfi» d'Adrar (42 000 fichiers), ou encore la «Khizana du cheikh

Mohamed El Hassen Ben Mohamed Ben Malek» d'Adrar (60 190 fichiers).

La numérisation se fait «sur place, avec un matériel léger et après accord des propriétaires des khizanate par des universitaires», a-t-il expliqué.

L. B.

Echanges culturels

La culture finlandaise s'invite à Alger

A l'occasion de la célébration du centenaire de l'indépendance de la Finlande, une semaine culturelle est organisée par l'ambassade du pays scandinave à Alger depuis le 2 novembre. Diverses rencontres culturelles sont au programme tout au long de la semaine jusqu'au 9 novembre. Pour commencer, le 2 du mois, a vu un débat durant les rencontres euromaghrébines des écrivains au Sila avec le mathématicien, historien et écrivain finlandais M. Osmo

Pekonen. Le débat portera sur les liens entre la recherche scientifique, les ressources documentaires et l'interprétation artistique autour du thème du voyage de Maupertuis en Laponie.

Le 6 novembre, ce sera au tour du Professeur émérite M. Tuomo Melasuo de l'Université de Tampere, de donner un discours intitulé «La Finlande et les autres pays nordiques dans les relations euro-méditerranéennes», à l'université d'Alger. Pour les étu-

dians en musique, l'Institut national supérieur de musique d'Alger organisera en collaboration avec l'ambassade de Finlande des master-classes pour violoncelle, flûte et piano avec des musiciennes finlandaises et ce, le 8 novembre 2017 au niveau de l'Institut. Enfin, le trio finlandais de musique classique, Martta Valkeus (violoncelle), Jenni Metsälä (flûte) et Hilikka Piipponen (piano) donnera un concert le 9 novembre à partir de 19h00 à la salle de la Radio algérienne.

R. C.

Arts et produits du terroir s'exposent à Alger

Des artistes et artisans algériens exposeront leurs produits sur une durée de trois jours au City Center, à Alger, à partir du 9 novembre 2017.

Regroupant des artisans actifs et spécialisés dans plusieurs catégories, cette exposi-

tion intitulée «Articity, Arts & Produits du terroir», inclura la céramique, les bijoux, la poterie, la confection ainsi que le stylisme. Côté consommables, les bougies, savons et produits cosmétiques bio seront aussi exposés. Dans la catégorie produits

du terroir, on pourra trouver le miel et ses dérivés, les confitures, l'huile d'olive, les figues séchées et même le chocolat et le nougat.

Le rendez-vous est donc donné du 9 au 11 novembre, de 10h à 20h, au centre commercial

City Center pour nous redonner goût à la production nationale. Cette excellente initiative a pour objectif de promouvoir les artisans algériens très talentueux qui ne demandent qu'à être découverts.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des expositions, Pins-maritimes

Jusqu'au 5 novembre :
Salon international du livre d'Alger (Sila).

Samedi 4 novembre de 14h à 16h : l'Institut Cervantès et la délégation de l'Union européenne en Algérie organisent une séance de contes pour enfants Don Quichotte de la Manche. L'activité sera animée par Kacher Saïda, au stand de la délégation de l'Union européenne, au pavillon central C78.

Seen Art Gallery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre :
Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Librairie des Beaux-Arts (Place Audin, Alger-Centre)

Aujourd'hui à 15h :
Kamel Benyaa signera son livre «Eden en sursis».

Galerie Mohammed-Racim (7, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 9 novembre :
Exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani.

Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Samedi 4 novembre à 19h30 :
Chant lyrique «Prières et invocations» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueprieresetinvocations4nov2017.alger@if-algerie.com

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Lundi 13 novembre à 19h30 :
Chants lyriques «Enchanteresses» avec la soprano Aurélie Loilier et la pianiste Qiaochu Li. Entrée sur carte d'accès. Réservation des places à l'adresse : chantlyriqueenchanteresses13nov2017.alger@if-algerie.com

Galerie d'art du Park Mall de Sétif

Jusqu'au 6 novembre :
Exposition «A la Lumière de l'émotion» de Lebciir Toufik.



Coup-franc direct

Du choix de l'adversaire de l'EN

Par Mahfoud M.

L'équipe nationale de football devrait affronter dans les tout prochains jours la République centra-africaine dans un match amical qui se jouera au stade 5-Juillet d'Alger après sa réfection. Déjà que les Verts ont décidé, cette fois, d'exploiter une date-FIFA on ne peut que s'en réjouir vu que l'ancien patron de la FAF, Raouraoua, ne voyait pas d'utilité à jouer ces matchs amicaux et avait perdu de nombreuses dates-FIFA sous prétexte qu'il ne fallait pas déranger les joueurs liés avec leurs clubs européens. Toutefois, cela ne suffit pas puisqu'il faut qu'il y ait quand même un choix judicieux de l'adversaire. On ne joue pas pour jouer, mais pour préparer des échéances officielles avec un match face à la Centre-Afrique qui est dans les bas fonds du classement mondial et qui ne peut pas tenir face aux Verts. Madjer, pour sa première sortie, aurait dû demander à rencontrer une équipe coriace qui lui permettrait de jauger les capacités de ses poulains pour ensuite décider de la suite à donner et voir s'il devra faire des changements sur l'effectif ou le garder.

M. M.

Supercoupe d'Algérie 2017 L'ES Sétif a pris sa revanche



AU BOUT d'un match qui n'a pas tenu ses promesses, l'ES Sétif a sué pour remporter la Supercoupe d'Algérie de football en s'imposant face au CR Belouizdad (0-0, aux tab 4-2), en match disputé mercredi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il s'agit du deuxième trophée remporté par la formation des Hauts-Plateaux, vainqueur une première fois de la Supercoupe en 2015 face au MO Béjaïa (1-0). Dès le début de la rencontre, les Sétifiens ont acculé la défense du Chabab, qui s'est montrée cette fois-ci plus solide, quatre jours après avoir été «perforée» lors du derby algérois face à l'USM Alger (4-0) en championnat. Avec une possession de balle assez nette, l'Entente s'est procurée la première occasion à la 23^e minute par l'entremise de l'attaquant Mourad Benayad, dont la reprise de la tête a raté le cadre du portier belouizdadi, Abdelkader Salhi. De son côté, le CRB a procédé par des contres, mais sans pour autant inquiéter la défense sétifienne bien regroupée autour de son gardien Mustapha Zeghba. Les deux équipes se sont quittées au terme d'une première période terne sur un score de parité (0-0), alors que le stade de Constantine n'a pas fait le plein pour cette affiche. Au retour des vestiaires, le même scénario était au menu avec une équipe sétifienne qui dominait les débats et une formation du CRB en manque d'inspiration sur le plan offensif mais qui a bien tenu

le coup défensivement. L'unique action dangereuse de cette partie a été l'œuvre du rentrant Abdelhakim Amokrane. Le portier du CRB, Salhi, convoqué pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale, a été l'auteur de l'arrêt de rencontre (67') sur une tête de l'ex-international olympique. Jouant la carte offensive, l'entraîneur de l'ESS, Kheireddine Madoui, a fait incorporer tour à tour les deux attaquants Amokrane (58') et Rachid Nadji (80') mais sans que ces deux changements n'apportent leurs fruits. Il a fallu donc recourir directement à la séance fatidique des tirs au but pour départager les deux protagonistes, une série qui a finalement souri à l'ESS qui a réussi à prendre sa revanche sur le Chabab, quatre mois après la finale de la Coupe d'Algérie ayant opposé les deux équipes et remportée par le Chabab (1-0, a.p.). L'Entente, dont il s'agit du 27^e titre, toutes compétitions confondues, succède au palmarès de la Supercoupe à l'USM Alger, vainqueur une année plus tôt pour jour face au MC Alger (2-0), en match disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Turquie

Feghouli suspendu 3 matches

EXPULSÉ dimanche dernier contre Trabzonspor (1-2) en match comptant pour la 10^e journée de Süper Lig, Sofiane Feghouli connaît désormais la durée de sa suspension.

L'international algérien a écopé d'une suspension de 3 matches ferme, a annoncé la commission de discipline de la fédération turque de football. L'international algérien était

Ligue I Mobilis (10^e journée) Le CSC défie la JSS, derby passionnant à Lavigerie

La deuxième partie de la 10^e journée Ligue I Mobilis se poursuit aujourd'hui, samedi, avec deux rencontres au programme. L'une concerne le leader, le CS Constantine, qui donnera la réplique à la JS Saoura, alors que le stade Lavigerie d'El Harrach sera le théâtre d'un chaud derby entre la formation locale de l'USMH et son voisin du NAHD.

Par Mahfoud M.

Le leader, le CS Constantine, aura l'avantage du terrain et des supporters pour ce match qu'il joue à domicile face à la JS Saoura et fera tout son possible pour aligner d'autres points qui lui permettront de poursuivre leur chemin en leader du championnat. Les poulains d'Amrani savent ce qui les attend et se donneront, désormais, à fond pour réussir le plus important, c'est-à-dire obtenir les points du succès. Ils ont en esprit le dernier nul réalisé à domicile face à l'O Médéa et ne souhaitent pas être encore piégés. Néanmoins, ils doivent faire attention à cette équipe de la Saoura qui est capable du meilleur comme du pire, et qui a eu déjà à réussir d'excellents résultats à l'extérieur. D'ailleurs, ils ne sont pas dauphins pour rien, eux qui ont fait preuve d'une grande lucidité dans les matchs qu'ils jouent face aux grosses cylindres cette saison. Les Harrachis qui restent sur un succès face au PAC lors de la précédente journée, souhaitent aligner une autre victoire, cette fois-ci à domicile, pour le premier match qu'ils joueront dans leur ancre fétiche du stade



Les Sanafirs à l'épreuve du dauphin

du 1^{er} novembre qui a été finalement homologué par la LFP, après qu'une partie des réserves eut été levée grâce à l'engagement des supporters qui ont contribué aux travaux de réfection du stade. Les coéquipiers de Hadj Bougèche se donneront à fond pour rééditer le coup de match face au Paradou et aligner trois autres points qui leur permettront d'avancer dans le tableau général. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos, étant donné que le Nasria est dans la même situation et cherche toujours à augmenter son capital-points, lui qui ne cesse de les dilapider puisqu'il a été contraint au partage des points lors de sa dernière rencontre face à l'USMBA. Les Sang

et Or se déplaceront au stade du 1^{er} novembre avec la ferme intention de repartir avec les trois points du succès même en étant diminués avec l'absence de nombreux joueurs. Enfin, il faut savoir que le dernier match qui devait avoir lieu entre le CR Belouizdad et le MC Oran est reporté pour mardi, étant donné que le Chabab qui a disputé et perdu la Supercoupe face à l'ESS ne pouvait récupérer en un temps court.

M. M.

Le programme :
Samedi 4 novembre 2017 à 15h :
USMH-NAHD
CSC-JSS (16h)
CRB-MCO (mardi 7 novembre)

Equipe nationale Islam Arous et Chamseddine Nessakh appelés

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Rabah Madjer, a fait appel aux défenseurs Islam Arous du Paradou AC et Chamseddine Nessakh, de l'ES Sétif, en vue des deux matchs des Verts contre respectivement le Nigeria le 10 novembre à Constantine pour le compte de la 6^e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 et face à la République centrafricaine le 14 novembre à Alger en amical, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Ces deux nouveaux joueurs devraient remplacer Youcef Attal (Courtrai) et Faouzi Ghoulam (Naples), gravement blessés et qui ont déclaré forfait pour les deux rencontres.

Ghoulam a été victime, mercredi soir, d'une rupture totale du ligament croisé antérieur du genou droit, a annoncé son club jeudi.

Le latéral algérien qui s'est blessé contre Manchester City en Ligue des champions, sera opéré vendredi et éloigné des terrains pour plusieurs mois.

De son côté, Attal, blessé au sein de son club, le KV Courtrai en championnat de Belgique, sera opéré du genou, a indiqué la FAF jeudi.

Les deux joueurs avaient manqué le dernier match des Verts contre le Cameroun (défaite 2-0), disputé le 7 octobre dernier à Yaoundé, pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires du mondial 2018.

Lanterne rouge du groupe B avec un seul point, l'Algérie est éliminée du Mondial

russe, tandis que le Nigeria qui caracole en tête avec 13 points est qualifié.

Attal sera opéré du genou

«Blessé au sein de son club, le KV Courtrai, le défenseur international algérien Youcef Attal est out pour les deux matchs contre le Nigeria et la Centrafrique. Il sera opéré du genou et sera indisponible durant quelques semaines», a précisé l'instance fédérale.

Blessé, Attal avait déjà manqué le dernier match des Verts contre le Cameroun (0-2) disputé le 7 octobre à Yaoundé pour le compte de la cinquième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018.

Il figurait dans la liste des 23 joueurs convoqués par le nouveau sélectionneur Rabah Madjer pour les deux matchs contre le Nigeria et la Centrafrique.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Maroc/Marrakech

Attaque à l'arme à feu dans un quartier touristique

UNE ATTAQUE à l'arme à feu, survenue jeudi soir dans un quartier touristique de la ville de Marrakech au Maroc, a fait un mort et deux blessés, ont rapporté hier plusieurs médias. Six personnes sont présumées impliquées dans cette attaque à l'aide d'une arme à feu, ayant ciblé un café du quartier Hivernage à Marrakech, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale du royaume. Selon l'AFP citant les autorités locales, deux individus cagoulés avaient tiré sur un homme dans le café de cette principale ville touristique du royaume. L'homme, touché à la tête, est mort sur le coup, et deux personnes avaient été blessées par des éclats de balles. Le café où a eu lieu la fusillade est situé à proximité de nombreux établissements hôteliers. La presse locale a souligné que la victime, âgée de 26 ans, était un étudiant, résidant aux Pays-Bas. D'après les autorités locales, les premières données de l'enquête révèlent que cet acte «est directement lié à un réseau criminel ayant des ramifications dans certains pays européens». Mais cette attaque avait suscité jeudi des inquiétudes sur les réseaux sociaux, et la toile marocaine a été agitée par des informations sur un attentat terroriste.

R. I.

Tiaret

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

TROIS éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés jeudi à Tiaret par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 2 novembre 2017, trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset et In Guezzam, 14 contrebandiers et saisi quatre véhicules tout-terrain, 3,6 tonnes de denrées alimentaires, 2 286 comprimés psychotropes, 4 détecteurs de métaux et deux

téléphones satellitaires. Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 3 kilogrammes de kif traité à Oran et Ghardaïa, tandis que 23 quintaux de tabac ont été saisis à El Oued et In Salah», est-il ajouté. «Par ailleurs, des unités de gardes-frontières ont saisi à Souk Ahras, Tébessa et El Taref, une importante quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 16 868 litres, tandis que des gardes-côtes ont déjoué à Mostaganem, Ain Témouchent El Kala et Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 49 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale. Aussi, 23 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Relizane, Naama, Sidi Bel-Abbès et Adrar», conclut le MDN.

R. T.

Ligue 1 Mobilis de football

NAHD - MCA fixé au jeudi 9 novembre au stade du 20-Août 1955

LE DERBY algérois NA Hussein-Dey/MC Alger, comptant pour la 11^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 9 novembre au stade du 20-Août 1955 (16h00), a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette rencontre, le match Paradou AC - US Biskra est également programmé jeudi prochain au stade Omar-Hamadi

(17h00), précise la même source. Deux belles affiches seront au menu de cette 11^e journée : JS Kabylie - CR Belouizdad et USM Alger - CS Constantine, prévues le samedi 11 novembre. La 10^e journée de la Ligue 1 se joue vendredi et samedi alors que les matchs ES Sétif - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Oran sont décalés au mardi 7 novembre.

R. S.

RND Tizi Ouzou

Des militants, dont des élus, radiés pour «nomadisme politique»

LE BUREAU de wilaya de Tizi Ouzou du Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé, jeudi soir, la radiation de ses rangs à Tizi Ouzou des militants et élus de son parti pour «nomadisme politique». «Suite au nomadisme politique constaté de la part de certains "élus" et militants RND figurant dans d'autres listes électorales des partis politiques pour les élections du 23 novembre 2017, et leur infidélité

envers leur parti et leurs électeurs, le bureau de wilaya RND Tizi-Ouzou procède à leur radiation définitive des rangs du parti RND», écrit le RND dans son communiqué. A en croire le parti d'Ahmed Ouyahia, ces «radiés» au nombre de neuf, dont les noms ont été cités, se seraient portés candidats sur des listes présentées par d'autres partis ou indépendants pour les prochaines locales.

Hamid M.

Campagne électorale pour convaincre et séduire les électeurs



Djalou@hotmail.com

Mostaganem

Saisie de cinq écureuils de Barbarie

La Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem a saisi cinq écureuils de Barbarie, une espèce rare et protégée, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette instance.

Par Slim O.

L'opération de saisie a eu lieu lors d'un contrôle périodique des locaux de vente d'animaux dans la localité de Salamandre, dans la périphérie de Mostaganem, où des agents des forêts ont découvert ces cinq écureuils exposés à la vente, ce qui représente une infraction à la décision du 24 mai 2012 fixant la liste des espèces d'animaux et d'oiseaux protégés.

Emigration 34 harraga interceptés à Chlef

TRENTE quatre candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés hier par les gardes-côtes de l'unité de Chlef, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Le centre de contrôle de la région d'El Guelta (Ténès) a intercepté à 2h30 du matin 34 clandestins, dont un mineur, à bord de trois embarcations à 13 miles (24 km) au nord de la plage El Guelta, a précisé la même source. Selon les gardes-côtes, les personnes interceptées, originaires de la région de Chlef, ont été ramenées au port de Ténès pour les formalités d'usage avant d'être présentées à la justice.

M. L.

La brigade sécuritaire relevant du secteur des forêts a établi un procès-verbal contre le commerçant et transmis le dossier à la justice. L'enquête suit son cours pour connaître et mettre la main sur les éléments d'un supposé réseau de braconnage et de trafic d'oiseaux et d'animaux rares. Ces écureuils, qui vivent à Naâma (Algérie), au Maroc et aux Iles Canaries, ont été remis au parc zoologique de Kharouba «Mosta Land». La police de la Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem effectue une vaste

campagne pour traquer les trafiquants d'oiseaux, d'animaux et de plantes protégés dont l'escargot, des espèces de crapauds, des caprins, en plus du corail, des roses de sable et autres plantes utilisées dans les productions pharmaceutique et cosmétique qui connaissent un trafic vers la France, l'Italie et l'Espagne. Les unités précitées avaient saisi, en août dernier, 11 oiseaux menacés d'extinction qui étaient exposés à la vente au front de mer de Salamandre.

S. O./APS

Tissemsilt/Mekhalidia

Un incendie ravage plus de 5 ha d'arbres forestiers

UN FOYER d'incendie, qui s'est déclenché jeudi au niveau de la forêt de Mekhalidia, commune de Lerdjam (Tissemsilt), a causé la destruction de plus de 5 hectares d'arbres forestiers, a-t-on appris hier des services de la Protection civile. Le sinistre, qui a détruit des pins d'Alep, a été circonscrit par les sapeurs-pompiers appuyés par des éléments de la conservation forestière après sept heures de lutte. Cette intervention a permis de sauver une grande superficie de cette forêt, distante de 10 kilomètres

du chef-lieu de la commune de Lerdjam qui se caractérise par la densité de sa végétation. La Protection civile a signalé qu'une dizaine d'agents de la Protection civile, appuyés par sept agents de la Conservation forestière, ont été déployés pour venir à bout de cet incendie avec la mobilisation de deux camions anti-incendie et 2 véhicules 4x4 à citerne pour une intervention rapide dans les endroits au relief difficile, a précisé le communiqué de la Protection civile.

K. L.